



Financé par
l'Union
Européenne



Cofinancé
par la
France



Mis en œuvre par
Expertise
France

TERMES DE REFERENCE

Evaluation intermédiaire à mi-parcours externe du projet

Appui à la lutte contre la traite des personnes dans les pays du Golfe de Guinée

Nom du projet	Appui à la Lutte contre la Traite des Personnes (ALTP)
Numéro de contrat	T05-EUTF-SAH-reg-12-01
Localisation	Golfe de Guinée : Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Nigéria, Togo, Bénin
Bailleur de fonds	Union Européenne (<i>Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées</i>) (Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Nigéria) : 17,4 millions EUR Cofinancement Expertise France (Togo et Bénin) : 600 000 EUR
Secteur	Migrations, Traite des Personnes, Droits Humains
Bénéficiaires	Instances nationales de lutte contre la traite dans les six pays d'intervention, ministères nationaux, Individus à risque, victimes potentielles et identifiées (femmes, hommes, mineurs, adultes), Organisations de la société civile et organisations communautaires
Durée	48 mois
Dates du projet	11 janvier 2019 – 10 janvier 2023
Langue du projet	Français, anglais
Type d'évaluation	Intermédiaire externe
Dates de l'évaluation	Période de l'action à évaluer : 11 janvier 2019 au 10 janvier 2021 Dates indicatives de la consultance : mars – mai 2020

Appui à la lutte contre la traite des personnes dans les pays du Golfe de Guinée



Financé par
l'Union
Européenne



Cofinancé
par la
France



Mis en œuvre
par Expertise
France

Table des matières

Table des matières	2
1. Le contexte du projet	3
1.1. La traite des personnes dans le Golfe de Guinée.....	3
1.2. Le projet « Appui à la Lutte contre la Traite des Personnes » (ALTP)	3
2. But et objectif de l'évaluation	4
2.1. Justification de l'évaluation.....	4
2.2. Utilisation de l'évaluation.....	5
2.3. Utilisateurs cibles de l'évaluation.....	5
2.4. Objectifs de l'évaluation.....	5
3. Portée de l'évaluation	5
3.1. Eléments couverts par l'évaluation	5
3.2. Principes transverses de l'évaluation	6
4. Critères et questions de l'évaluation.....	6
5. Méthodologie de l'évaluation	7
5.1. Phase de démarrage.....	8
5.2. Phase de collecte des données	8
5.3. Phase d'analyse et de reporting.....	9
5.4. Assurance qualité	9
5.5. Livrables.....	9
6. Plan de travail.....	10
6.1. Calendrier indicatif	10
6.2. Rôles et responsabilités.....	11
7. Modalités de soumission d'une offre.....	11
7.1. Profil recherché	11
7.2. Contenu des offres	12
7.3. Envoi des offres	12
7.4. Modalités d'évaluation des offres.....	12

1. Le contexte du projet

1.1. La traite des personnes dans le Golfe de Guinée

La traite des êtres humains désigne le fait de recruter, transporter, transférer, héberger ou accueillir une personne en ayant recours à la force, à la contrainte, à la tromperie ou à d'autres moyens, en vue de l'exploiter (exploitation sexuelle, travail forcé etc.). Elle constitue une violation grave des droits de l'Homme et de la dignité humaine. La traite des personnes est également l'une des formes les plus lucratives de la criminalité organisée, à l'initiative de réseaux désormais globalisés.

On estime que 75% des mouvements migratoires en Afrique de l'Ouest sont réalisés à l'intérieur de la région. Dans la zone géographique d'intervention se trouvent plusieurs corridors intra régionaux majeurs associant flux migratoires (réguliers ou irréguliers) et occurrence de pratiques abusives, principalement à des fins d'exploitation sexuelle ou de travail forcé. La traite des personnes dans cette région possède à la fois une dimension interne et une dimension transnationale.

1.2. Le projet « Appui à la Lutte contre la Traite des Personnes » (ALTP)

Le projet ALTP vise à soutenir les autorités et la société civile de six pays du Golfe de Guinée (Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigeria) dans la lutte contre la traite des êtres humains. Cette région est en effet caractérisée par un schéma de traite transfrontalière et circulaire : ces pays sont à la fois des territoires d'origine, de transit et de destination des personnes victimes de traite.

L'objectif global du projet est de « *Contribuer à la lutte contre la traite et le trafic illicite des êtres humains dans les pays du Golfe de Guinée* ». Les bénéficiaires finaux sont les individus à risque, victimes potentielles et identifiées (femmes, hommes, mineurs, adultes). Pour ce faire, il met en œuvre quatre composantes :

Composantes	Objectifs spécifiques	Bénéficiaires directs
Composante 1 Consolidation institutionnelle et opérationnelle, et actions préventives	Objectif spécifique 1 Consolider la légitimité, le leadership et les capacités opérationnelles des instances interministérielles de lutte contre la traite des personnes et leurs déclinaisons sur le territoire par un appui structurel, organisationnel et la mise en œuvre d'actions préventives ciblées	Partenaires étatiques et institutionnels dans chaque pays Organisations de la société civile et organisations communautaires
Composante 2 Application des lois	Objectif spécifique 2 Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale en matière de lutte contre la traite des êtres humains	Partenaires étatiques et institutionnels dans chaque pays
Composante 3 Protection des victimes	Objectif spécifique 3 Renforcer qualitativement et quantitativement les services spécialisés et les services de droit commun accessibles aux victimes de la traite, y compris les victimes adultes	Organisations de la société civile et organisations communautaires Partenaires institutionnels et étatiques

Composante 4
Coopération
régionale

Objectif spécifique 4

Dynamiser la coopération transfrontalière et mettre en œuvre des mesures de coopération conformément aux accords bilatéraux et régionaux en vigueur

CEDEAO
Partenaires
institutionnels et
étatiques
Organisations de
la société civile et
organisations
communautaires

L'équipe du projet se compose d'une équipe de coordination basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, d'une équipe nationale dans chaque pays (une seule personne pour Togo/Bénin), et d'une équipe au siège à Paris, France.

A ce jour, la mise en œuvre s'est concentrée sur la construction des bases de l'action, dans une optique de pérennisation de l'intervention, et la mise en œuvre des activités :

- Les **partenaires institutionnels étatiques** du projet dans chaque pays ont bénéficié des activités de renforcement des compétences (formation et appui matériel) et de développement de leur stratégie, appui technique (expertise), renforcement des outils existants ou mis en œuvre.
- Les **organisations de la société civile** (OSC) avec lesquelles le projet va collaborer ont été identifiées et la contractualisation est en cours. Elles vont bénéficier de subventions pour la prise en charge et l'accompagnement de victimes de traite et d'un plan de renforcement.
- Des **victimes de traite** ont commencé à être référencées.
- Des **états des lieux** ont eu lieu dans plusieurs pays, incluant :
 - Des diagnostics des chaînes pénales, dont les ateliers de validation auront lieu d'avril à juin 2021 ;
 - Des diagnostics sur les moyens de sensibilisation et d'information utilisés et les campagnes de sensibilisation précédemment menées dans les pays, sur les lignes vertes leur usage, capacité et public, et sur les fonds d'assistance et indemnisation, bénéficiaires et effets ;
 - Des cartographies des acteurs statistiques ;
 - Des états des lieux des mécanismes nationaux de référencement.

2. But et objectif de l'évaluation

2.1. Justification de l'évaluation

Au regard de l'enjeu et de la complexité du projet (durée de quatre ans, budget conséquent, intervention multi-pays et multi-acteurs, avec une approche holistique multi-secteurs) et selon les préconisations du plan de suivi-évaluation adopté pour le projet, l'équipe projet souhaite mener une évaluation intermédiaire externe à mi-parcours. Cette évaluation est planifiée alors que le projet mène une réflexion approfondie sur la stratégie de mise en œuvre de l'intervention.

Une étude ROM a été menée sur le projet par l'UE en amont de la présente évaluation intermédiaire (mars 2021), ainsi qu'une étude de cas par Altai Consulting pour l'UE sur la traite des êtres humains dans le Golfe de Guinée. La présente évaluation viendra approfondir les résultats et les recommandations de l'étude ROM et de l'étude de cas.

Cette évaluation est un jalon du projet pour assurer sa redevabilité envers le bailleur de fonds (Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne), l'agence de mise en œuvre (Expertise France), et les bénéficiaires du projet.

2.2. Utilisation de l'évaluation

L'évaluation sera **axée sur son utilisation**¹. Cette démarche se fonde sur le principe qu'une évaluation doit être jugée en fonction de son utilité. Elle sera donc planifiée et mise en œuvre de manière à augmenter la probabilité que ses résultats soient utilisés, en assurant la participation et l'appropriation des parties prenantes. L'évaluateur devra s'assurer qu'elle applique les principes de cette démarche tout au long du processus d'évaluation. Notamment, les recommandations de l'évaluation devront être concrètes et opérationnelles. Les résultats devront être présentés de manière claire et concise afin d'avoir un impact sur la prise de décision. L'évaluation sera utilisée principalement pour adapter le projet au contexte changeant, identifier les succès et le potentiel pour multiplier les résultats, identifier les raisons des retards et élaborer des recommandations pour la gestion adaptative, etc.

2.3. Utilisateurs cibles de l'évaluation

Les **utilisateurs primaires** de l'évaluation sont les partenaires nationaux (institutionnels étatiques et de la société civile), l'agence Expertise France (équipes terrain et siège), le bailleur de fonds (Fonds Fiduciaire de l'Union Européenne). Les **utilisateurs secondaires** sont tous les acteurs concernés ou intéressés par la thématique de la traite des êtres humains dans le Golfe de Guinée.

2.4. Objectifs de l'évaluation

L'objectif général de l'évaluation est d'améliorer l'intervention présente et future du projet.

Pour cela, elle dressera un bilan à mi-parcours avec comme objectifs spécifiques :

- **Analyse globale de la performance du projet** : en répondant aux questions d'évaluation, vérifier si les besoins sont toujours présents, analyser l'efficacité de la gestion du projet, la durabilité, la potentialité d'impact, et les facteurs générant ou entravant la performance (obstacles récurrents, etc.) ;
- **Stratégie de mise en œuvre** : confirmer et informer les choix stratégiques opérationnels et explorer les ajustements nécessaires par la formulation de recommandations ;
- **Apprentissage** : identifier les bonnes pratiques et leçons apprises afin de proposer des recommandations pour réorienter et améliorer l'intervention.

L'évaluateur devra fournir les éléments de preuves expliquant les analyses, les liens de cause à effet. Leur travail doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions, et l'apprentissage.

3. Portée de l'évaluation

3.1. Eléments couverts par l'évaluation

L'évaluation intermédiaire à mi-parcours portera sur les éléments suivants :

- **Période** : depuis le début du projet 11 janvier 2019 ;
- **Composantes** : toutes les composantes (voir section 1.2 de ces termes de référence) ;
- **Pays** : tous les pays cibles seront couverts ;

¹ <https://www.intrac.org/wpcms/wp-content/uploads/2017/01/Utilisation-focused-evaluation.pdf>

- **Bénéficiaires** : les partenaires institutionnels étatiques seront couverts en priorité, ainsi que les autres parties prenantes.

3.2. Principes transverses de l'évaluation

L'évaluation devra prendre en compte plusieurs principes transverses :

- **Genre et des droits humains** : le projet priorise la lutte contre les inégalités femmes-hommes en conformité avec la [Stratégie Genre d'Expertise France](#)² et en positionnant le genre comme un axe transversal tout au long de l'évaluation. L'intégration d'une approche genre consolidée et de mesures répondant aux besoins spécifiques des victimes orientera l'ensemble des étapes du processus d'évaluation : approche méthodologique (échantillonnage, questions d'évaluation), collecte de données (toujours désagrégée par sexe et âge dès que possible), analyse des données (toujours désagrégée par sexe et âge dès que possible, intégration des dynamiques liées au genre dans les analyses contextuelles), recommandations tenant compte des expériences liées au genre, etc.
- **Participation** : l'évaluateur veillera à procéder selon une approche participative afin que toutes les parties prenantes puissent participer à l'évaluation.
- **Ethique** : l'évaluation devra se conformer aux principes et engagements d'Expertise France dans sa [Charte Ethique](#)³.

4. Critères et questions de l'évaluation

L'évaluation utilisera les critères définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) dans sa publication [Des meilleurs critères pour des meilleures évaluations – Définitions adaptées et principes d'utilisation](#)⁴. Les questions d'évaluation détaillées ci-dessous ont été développées de manière participative au sein de l'équipe projet. Elles devront être revues par l'évaluateur au moment de la phase de démarrage de l'évaluation, afin de proposer une version finale dans le rapport de démarrage.

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation générales	Questions d'évaluation spécifiques
Pertinence	L'intervention répond-elle au problème ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quelle mesure le projet est-il toujours pertinent ? 2. Comment le projet s'est-il adapté au contexte politique et sanitaire ? 3. Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet permettra-t-elle l'atteinte des résultats et un impact durable ?

² Stratégie Genre d'Expertise France :

<https://www.expertisefrance.fr/documents/20182/426622/Expertise+France+-+Genre+et+d%C3%A9veloppement+durable/d1d37b1c-30f2-4224-91a3-05be9bb7d6a0>

³ Charte Ethique d'Expertise France :

<https://www.expertisefrance.fr/documents/20182/426622/Charte+%C3%A9thique+d%27Expertise+France.pdf/f3a8bbf4-f363-4637-a16e-6a1e7c638dc2>

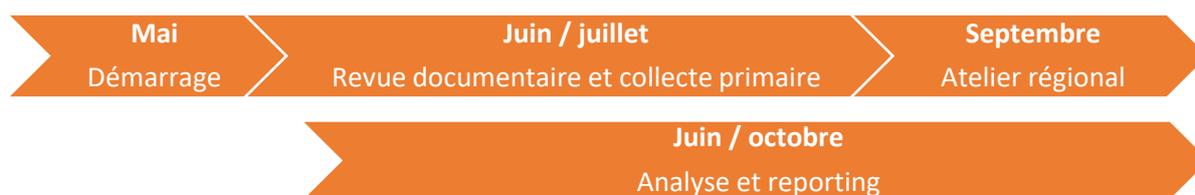
⁴ Des meilleurs critères pour des meilleures évaluations – Définitions adaptées et principes d'utilisation – OCDE

DAC : <https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-adaptees-evaluation-dec-2019.pdf>

Efficacité	L'intervention atteint-elle ses objectifs ?	<p>4. Quels sont les facteurs favorisant ou contraignant la mise en œuvre des activités et l'atteinte des résultats ?</p> <p>5. Quels sont les premiers effets du projet sur les acteurs étatiques, organisations de la société civile et victimes de traite ?</p>
Effizienz	Les ressources sont-elles utilisées de manière optimale ?	6. La gestion du projet telle qu'elle est mise en place (ressources humaines, partage des rôles et responsabilités, organigramme, interactions, arbitrages financiers en lien avec les choix stratégiques) est-elle optimale pour atteindre les résultats ?
Durabilité	Les bénéficiaires seront-ils durables ?	<p>7. Comment le projet participe-t-il à l'appui des autorités nationales de lutte contre la traite dans leur action ?</p> <p>8. Quel est le niveau d'engagement des acteurs étatiques dans le projet, et comment l'améliorer ?</p> <p>9. Comment les actions de renforcement des capacités des acteurs étatiques et des OSC participent à la durabilité de l'action ?</p> <p>10. Dans quelle mesure l'approche choisie de développement d'une relation de confiance avec les partenaires étatiques est-elle susceptible d'avoir un impact sur le long terme, et d'ancrer l'impact du projet dans la durée ?</p>
Transverse		<p>11. Dans quelle mesure le genre est-il pris en compte dans les activités et la gestion du projet ?</p> <p>12. Quels sont les aspects innovants du projet pour atteindre ses résultats ?</p> <p>13. Quelles sont les leçons apprises et les bonnes pratiques du projet à mi-parcours ?</p>

5. Méthodologie de l'évaluation

Le processus d'évaluation sera mis en œuvre en suivant les phases suivantes en 2021 :



L'évaluateur sera préférentiellement basé dans un des pays d'intervention, de préférence Côte d'Ivoire, Guinée ou Ghana, ou aura une équipe basée dans un des pays d'intervention, afin de

collecter des données en présentiel dans au moins un pays d'intervention (ou plus si déplacements possibles).

5.1. Phase de démarrage

La phase de démarrage inclura :

- Une **réunion de démarrage** en présentiel à Paris ou Abidjan ou à distance en fonction de la localisation de l'évaluateur, avec l'équipe du projet et l'évaluateur. Le but de la réunion est d'aboutir à une compréhension claire et partagée de l'évaluation. Les limites identifiées seront discutées et des mesures d'atténuation seront définies. Enfin, le plan et le procédé d'évaluation seront présentés et approuvés.
- Une **revue documentaire initiale** sera menée avec les documents et données initialement partagés.
- Des **entretiens initiaux** seront menés si nécessaires.
- Sur la base des informations récoltées, un **rapport de démarrage**⁵ sera rédigé et soumis à Expertise France pour validation.
- L'évaluateur devra notamment proposer une **matrice d'évaluation** afin de préciser comment il/elle prévoit de recueillir les données nécessaires pour répondre aux questions d'évaluation. La matrice devra expliciter relier les données (primaires / secondaires, qualitatives / quantitatives) qui permettront de répondre aux questions d'évaluation. Dans le cas des données primaires, la matrice devra décrire les méthodes de collecte (dont échantillonnage indicatif), et auprès de quelles parties prenantes.

5.2. Phase de collecte des données

La phase de collecte des données inclura :

Une **revue documentaire approfondie en juin/ juillet** (données secondaires) : L'analyse des documents pertinents doit être systématique et refléter la méthodologie conçue et approuvée pendant la phase de démarrage. Les activités à effectuer pendant cette phase doivent permettre de donner des réponses préliminaires à chaque question d'évaluation, en communiquant les informations déjà rassemblées et leurs limitations. Ces activités devraient aussi mettre en évidence les questions qui restent à traiter, les informations manquantes et les hypothèses préliminaires à tester. Les données secondaires suivantes seront partagées avec l'évaluateur :

- Documents de projet
- Etats des lieux et diagnostics
- Rapports bailleurs
- Données de suivi du projet (MLS et outil de suivi et reporting)
- Etude de cas projet Altai
- Résultats de l'étude ROM UE
- Politiques nationales sur la traite
- Analyse du contexte
- Autres documents pertinents

Une **collecte de donnée primaires entre juin et septembre** (préférentiellement en présentiel ou par le biais d'une équipe basée dans au moins un pays d'intervention) :

⁵ Voir modalités dans la section 5.5 de ces termes de référence

- **Collecte à distance** si impossible en présentiel ;
- **Utilisation de méthodes de collecte qualitatives et quantitatives** proposées par l'évaluateur avec toutes les parties prenantes du projet, selon un échantillon proposé par l'évaluateur.⁶
- **Visites terrain**
- **Participation à un atelier régional** rassemblant les parties prenantes du projet prévu en septembre / octobre 2021 en Côte d'Ivoire, dans la cadre de la coopération régionale (composante 4) du projet.
- **Réunion de restitution à chaud** par l'évaluateur des résultats préliminaires suite à la phase de collecte.⁷

5.3. Phase d'analyse et de reporting

La phase d'analyse et de reporting inclura :

- **Analyse des données par triangulation** des données primaires, secondaires, quantitatives et qualitatives. L'analyse devra être désagrégée au minimum par sexe, si possible par âge. Le cadre analytique utilisé devra être décrit dans le rapport final.
- **Rédaction du rapport provisoire**⁸ par l'évaluateur avant la participation à l'atelier régional. Le rapport provisoire sera soumis à Expertise France pour révision, et évaluation de la qualité selon une grille. Une attention particulière sera portée à l'objectivité, l'équilibre, le détail des affirmations et leur fondement sur des preuves, ainsi que le caractère opérationnel et concret des recommandations. Le contenu de cette grille d'évaluation sera discuté avec l'évaluateur pour déterminer si des améliorations sont nécessaires.
- **Prise en compte des retours et production du rapport final**⁹ par l'évaluateur, intégrant les informations de l'atelier régional.
- **Présentation par l'évaluateur des résultats finaux**¹⁰, ses conclusions et recommandations.

5.4. Assurance qualité

L'évaluateur sélectionné devra proposer dans son offre un cadre d'assurance et de contrôle de la qualité de l'évaluation tout au long du processus. Ce cadre sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

5.5. Livrables

Les livrables devront être soumis par email sous format Word aux destinataires qui seront indiqués à l'équipe d'évaluation lors de la phase de démarrage. Ils devront être rédigés en français, puis traduits en anglais une fois les versions finales validées.

	Contenu principal	# de pages max.	Echéance
Livrable 1 Rapport de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> • Logique d'intervention • Revue documentaire préliminaire • Méthodologie : méthodes de collecte quantitatives et qualitatives, échantillon 	20 pages + annexes	31/05

⁶ Voir modalités du livrable dans la section 5.5 de ces termes de référence

⁷ Voir modalités du livrable dans la section 5.5 de ces termes de référence

⁸ Voir modalités dans la section 5.5 de ces termes de référence

⁹ Voir modalités dans la section 5.5 de ces termes de référence

¹⁰ Voir modalités dans la section 5.5 de ces termes de référence

	<ul style="list-style-type: none"> (proposition de liste de personnes à interviewer), méthodes d'analyse • Matrice de l'évaluation : questions d'évaluation, sélection des outils et des sources pour la collecte des données • Limites de l'évaluation • Plan de travail détaillé final • Répartition des rôles et responsabilités • Outils de collecte de données 		
Livrable 2 Bases de données	<ul style="list-style-type: none"> • Données primaires quantitatives et qualitatives collectées et nettoyées • V1 sans les informations de l'atelier et des visites terrain (rapport provisoire) • V2 avec les informations de l'atelier et des visites terrain (rapport final) 		15/09 15/10
Livrable 3 Présentation des résultats préliminaires	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation PowerPoint de la restitution des conclusions préliminaires lors d'une réunion à la fin de la phase de collecte • Résumé du travail • Résumé des entretiens • Analyse de la fiabilité et l'étendue des données récoltées 		15/09
Livrable 4 Rapport provisoire (avant participation à l'atelier régional)	<ul style="list-style-type: none"> • Déroulement de la méthodologie : activités réalisées, difficultés rencontrées, mesures d'atténuation adoptées, cadre analytique utilisé pour l'analyse des données 		15/09
Livrable 5 Rapport final (après participation à l'atelier régional)	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses aux questions d'évaluation • Revue documentaire approfondie • Bonnes pratiques et leçons apprises du projet • Recommandations • Résumé analytique de 2 pages 	50 pages + annexes	15/10
Livrable 6 Présentation des résultats finaux	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation PowerPoint de la restitution des résultats finaux 		15/10

6. Plan de travail

6.1. Calendrier indicatif

Le processus d'évaluation aura lieu d'avril à octobre 2021, selon le calendrier indicatif présenté ci-dessous.

Activité	# de jours indicatifs	Dates	Lieux
Phase de sélection		Avril/mai	A distance
Publication des termes de référence		02/04	
Echéance de soumission des offres		23/04	
Invitation pour un entretien		27/04	

Notification de l'équipe retenue		30/04	
Contractualisation de l'équipe		Mai	
Phase de démarrage	5 jours	Mai	A définir
Livrable 1 : Rapport de démarrage		31/05	
Phase de collecte des données	20 jours	Juin/Juillet	A définir
Phase d'analyse et de reporting	15 jours	Juin/Octobre	A distance
Livrable 2a : Bases de données nettoyées		15/09	
Livrable 3 : Présentation des résultats préliminaires		15/09	
Livrable 4 : Rapport provisoire	Avant atelier régional	15/09	
Livrable 5 : Rapport final	Après atelier régional	15/10	
Livrable 2b : Bases de données nettoyées		15/10	
Livrable 6 : Présentation des résultats finaux		15/10	
	Total	40 jours	

L'équipe d'évaluation sélectionnée devra proposer dans son offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

L'évaluateur sera préférentiellement basé dans un des pays d'intervention, de préférence Côte d'Ivoire, Guinée ou Ghana, ou aura une équipe basée dans un des pays d'intervention, afin de collecter des données en présentiel dans au moins un pays d'intervention (ou plus si déplacements possibles).

6.2. Rôles et responsabilités

L'équipe d'évaluation sélectionnée devra proposer dans son offre une répartition des rôles et responsabilités tout au long du processus d'évaluation. Cette répartition sera discutée et validée lors de la réunion de démarrage.

7. Modalités de soumission d'une offre

7.1. Profil recherché

L'évaluateur pourra être un évaluateur indépendant et/ou une agence d'évaluateurs.

S'il s'agit d'une équipe d'évaluateurs, alors l'équipe qui effectuera l'évaluation devra effectivement correspondre à l'équipe proposée dans l'offre technique, et respecter la parité femmes / hommes.

L'évaluateur sera préférentiellement basé dans un des pays d'intervention, de préférence Côte d'Ivoire, Guinée ou Ghana, ou aura une équipe basée dans un des pays d'intervention, afin de collecter des données en présentiel dans au moins un pays d'intervention (ou plus si déplacements possibles).

Qualifications et compétences :

- Diplôme dans le domaine des sciences sociales, du développement international, des sciences politiques
- Excellente maîtrise des méthodologies et outils d'évaluation
- Excellente maîtrise de la collecte et l'analyse de données quantitative et qualitative (mener des entretiens, groupes de discussion, enquêtes, etc.)

- Excellentes capacités en synthèse et rédaction
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral) et de l'anglais (écrit / oral)

Expérience professionnelle :

- Expérience professionnelle d'au moins 8 ans dans la conduite d'évaluation de projet de développement
- Expérience dans l'évaluation de projets complexes multi-pays
- Solide expérience et connaissance des enjeux liés à la migration et de la lutte contre la traite des êtres humains
- Bonne connaissance de la région du Golfe de Guinée
- Expérience démontrée dans la conduite d'une évaluation à distance (le cas échéant)
- Expérience de renforcement des capacités et accompagnement des autorités locales
- Expérience et connaissance des contextes spécifiques des six pays d'intervention

7.2. Contenu des offres

Les offres devront inclure :

- **Une offre technique** : compréhension et inputs sur les éléments des termes de référence, méthodologie, composition de l'équipe d'évaluation, les CV et expériences similaires, ainsi que les éléments mentionnés dans ces termes de référence (plan de travail, cadre d'assurance et de contrôle de la qualité, répartition des rôles et responsabilités) ;
- **Une offre financière** : budget de l'évaluation et termes de paiement.

7.3. Envoi des offres

Les offres devront être envoyées en postulant à cette annonce avant le **23 avril 2021, heure Paris**.

7.4. Modalités d'évaluation des offres

Expertise France sélectionnera l'offre qui présente le meilleur rapport qualité-prix, utilisant une pondération entre la qualité technique et le prix des offres. La qualité technique est évaluée sur la base de la grille suivante :

Critères	Score maximum
Score offre technique	80
Score méthodologie	40
<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension des TdR et des buts des services à fournir 	10
<ul style="list-style-type: none"> • Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, pertinence des outils proposés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés 	20
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des tâches et du temps 	10
Score équipe d'évaluation	40
Score offre financière	20
Score total	100